

Plan de lutte 2020-2021

024 - École Notre-Dame-du-Foyer

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION		
Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
Besoin de clarifier les mesures d'encadrement et développer une certaine constance et cohérence dans les interventions tant au SDG qu'à l'école. Assurer une vigilance accrue auprès des élèves visant à diminuer les actes de violence mineure entre les élèves. Clarifier les mesures de signalement en cas d'acte d'intimidation.	Augmenter le sentiment de sécurité général des élèves dans l'école.	-Que les élèves se sentent en sécurité dans l'école et se tournent avec confiance vers l'adulte dans une situation d'intimidation ou de conflit non réglé. - Que le personnel intervienne de façon à prévenir les conflits et signale toute situation d'intimidation ou de violence.

Moyens retenus: Prévention universelle	Moyens retenus: Interventions ciblées
-Former 100% du personnel enseignants, éducateur en prévention de la violence et de l'intimidation/ technique de l'intervention sur le champ avec la technique ARASS (Arrêter Rappeler Aider Sécuriser Suivre) -Cibler certains groupes d'élèves pour participer à des ateliers de prévention donnés par la psychoéducatrice et/ou la TES en lien avec les problématiques soulevées. -Projet « Littérature et habiletés sociales » -lecture partagée d'albums avec la TES et/ou la psychoéducatrice -Former le personnel du SDG en gestion des conflits-automne 2019, suite le 2 février 2021 -Accompagner la brigade des animateurs (élèves de 5e année qui animent 3 récréations par semaine) -à revoir en 2021-2022	Une intensification du soutien auprès de certains élèves ou groupes selon les besoins.

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS	
Moyens pour évaluer la cible	Quand et Qui?
QES - partie ciblée seulement Mise en place du plan de surveillance stratégique.	La direction Fin juin 2021

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs

On constate une très bonne collaboration et une grande cohérence des intervenants du comité Plan de lutte.

100% des intervenants de l'école ont reçu une courte formation de la technique ARASS.

En lien avec les signalements de violence et d'intimidation :

- Réaction rapide, souvent dans la journée même;
- La communication entre les intervenants est efficace;
- Peu de récidives après que les interventions aient eu lieu;
- Les attentes au niveau du comportement attendu sont claires;
- La fiche de signalement est utilisée et on constate qu'elle permet de consigner suffisamment d'informations;
- Il y a davantage de conflits à régler que de réel acte d'intimidation.

Notre protocole d'intervention semble efficace. Les mesures de soutien envers la victime, l'auteur et l'intimidateur favorisent le changement de comportement. En de rares cas, des sanctions disciplinaires sont nécessaires, mais ont toujours été accompagnées de mesures de soutien en collaboration avec les parents.

Ajustement pour l'année suivante

Nous visons plusieurs objectifs pour l'an prochain :

- Intensifier le soutien au SDG de la part de l'équipe multi;
- Fixer mensuellement des moments d'échange entre le responsable du SDG, la psychoéducatrice, la TES et la direction adjointe;
- Poursuivre la formation au SDG par l'équipe multi sur la gestion des conflits de 2 à 3 fois par année lors des réunions du SDG;
- Poursuivre la formation de Sophie Bourque CP en climat scolaire, pour une plus grande cohérence du personnel scolaire au niveau des interventions;
- S'assurer que le nouveau personnel à l'école (enseignant, éducateurs) reçoive la formation ARASS;
- Poursuivre les ateliers de prévention ciblés pour certains sous-groupes d'élèves;
- Poursuivre les activités du comité d'habiletés sociales pour l'animation d'activités notamment avec les livres de littérature jeunesse. Possibilité d'utiliser **Moozom** primaire et

Vers le pacifique au préscolaire pour travailler les habiletés sociales en classe;

- Possibilité de remettre en place la brigade des animateurs des élèves de 5^e année qui animent 3 récréations par semaine. Ces activités ont été interrompues avec la COVID-19.

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

Depuis l'année dernière, les avis d'intervention ont été retirés à l'école pour plusieurs raisons :

- Manque d'information et de place pour expliquer le motif de l'intervention et la description de la situation;
- A un caractère punitif plutôt qu'éducatif. Cela décourage l'enfant à utiliser la violence ou à être irrespectueux, mais ne lui apprend pas à adopter de bons comportements. L'école préfère utiliser les gestes de réparation pour que l'enfant prenne conscience de ses gestes;

Les intervenants préfèrent privilégier les appels aux parents afin d'expliquer le contexte et donner la version de l'école avant l'arrivée de l'enfant à la maison. Des parents étaient souvent réfractaires à signer l'avis et demandaient des précisions. De plus, cela permet de clarifier les attentes de l'école face aux interventions souhaitées à la maison.

Certains parents ont manifesté leur satisfaction à l'égard du suivi réalisé auprès de leur enfant.

L'année prochaine, nous souhaitons augmenter la communication entre les éducatrices du service de garde et les parents. Nous savons que ce moyen a été difficile à maintenir cette année dû à la COVID-19. Nous souhaitons la mise en place de trois moments de « Portes ouvertes » au SDG où les parents pourront venir rencontrer les éducatrices et les éducateurs afin d'échanger brièvement sur les enfants.